

A partir de 1824, un recensement annuel du Haut-Canada a été fait jusqu'en 1842, soit une période de 19 ans.

Durant le même espace de temps, on a fait deux fois le recensement du Bas-Canada, deux fois celui de la Nouvelle-Ecosse, trois fois celui du Nouveau-Brunswick, une fois celui de l'Île du Prince-Edouard et quatre fois celui de l'Assiniboïa.

Il y a eu un dénombrement de la population du Bas-Canada, pris en 1844, et en 1848 on a fait le recensement du Haut-Canada.

En 1851-52 on a fait le recensement du Haut et du Bas-Canada, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, celui de l'Île du Prince-Edouard a été fait en 1855.

En 1860-61 on a fait le recensement de toutes les provinces, à l'exception de la Colombie anglaise.

En 1870-71 on a fait simultanément le recensement de toutes les provinces, à l'exception de la Colombie anglaise et Manitoba, où le recensement avait été fait en 1870.

En 1880-81 et 1890-91 on a fait le recensement du Canada, et les renseignements contenus dans ce rapport, sont un exposé des faits tels qu'ils existaient à la date fixée pour la prise du recensement.

Le premier recensement des États-Unis de l'Amérique a été pris en 1790. La population s'élevait alors à 3,929,214 âmes. A cette date la population du territoire comprenant aujourd'hui la Puissance du Canada, était de 220,000 âmes.

245. Si l'on prend le dernier recensement (1890-91) de chacun de ces pays, on voit que la population des États-Unis est dix-huit fois plus considérable qu'elle l'était en 1790, et celle du Canada vingt-deux fois. Ce qui prouve que la population du Canada a augmenté plus rapidement que celle des États-Unis.

Le recensement de 1891, comme celui de 1881 a été un recensement impérial, c'est-à-dire que le Canada avec toutes les autres pays de l'Empire Britannique a adopté le cinquième jour d'avril comme "son jour du recensement." Cette date du cinq avril n'est peut-être pas la plus propice pour le Canada, car les difficultés que l'on a à rencontrer dans le voyage à cette saison du printemps sont bien plus grandes que dans la saison plus avancée de l'été, ce qui est cause que les énumérateurs et les autres officiers du recensement ont eu beaucoup de fatigues et de désagréments dans l'accomplissement de leurs travaux.

246. Le recensement du Canada a été fait par autorité de l'Acte du recensement. Cet acte, en premier lieu, a été adopté en 1870, révisé en 1879 et 1886, c'est sous ce dernier acte que le recensement de 1891 a été fait. D'après cet acte, chaque recensement sera effectué de manière à constater avec toute l'exactitude possible, dans les différentes divisions territoriales du pays, la population, classée par âge, sexe, état civil des personnes, culte, degré d'instruction, nationalité, profession et autres désignations; le nombre des maisons et autres bâtiments, classés en maisons habitées, inhabitées, en voie de construction ou autrement; l'étendue du terrain occupé, avec la désignation soit comme ville ou village, cultivé, non cultivé ou autrement; le produit, l'état et les ressources de l'agriculture, de la pêche, de l'industrie forestière, de l'industrie minière, des arts mécaniques, des manufactures, du commerce et des